Du registre aux délibérations du Conseil Communal de cette commune a été extrait ce qui suit :

SEANCE DU 4 JUIN 2024

PRESENTS :
M.M.CAPRASSE, Bourgmestre-Président;
J.DEVILLE, M.KNODEN, P.CARA, J.GUILLAUME, Echevins;
C.FETTEN, C.PHILIPPART, M.PHILIPPE, A.LAMBORELLE, A-S.GADISSEUX, N.GERADIN, V.PENOY, C.CRINS, F. MATHURIN, P. DUBUISSON, F. MARVILLE, M BUYTAERT, Conseillers communaux
J-Y BROUET, Directeur général

OBJET : Assemblées générales ordinaire de VIVALIA le 25/06/2024
Ordre du jour
Délégation aux représentants de la commune de reporter les décisions à l'AG

Projet de délibération

Le Conseil Communal,

Vu la convocation adressée ce 23/05/2024, par l'Intercommunale VIVALIA aux fins de participer à l'Assemblée générale ordinaire de VIVALIA qui se tiendra le 25/06/2024 à 18h30 au Centre Universitaire Psychiatrique, Centre social, route des Ardoisières 100 à 6880 Bertrix;

Vu les articles L1523-2,8°, L1523-12 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, et les statuts de l'Intercommunale VIVALIA ;

Considérant l'affiliation de la Commune à l'intercommunale VIVALIA;

Vu les documents de travail annexés à la susdite convocation, relatifs aux différents points inscrits à l'ordre du jour ;

Considérant que l'ordre du jour, sur lequel le Conseil doit se prononcer, porte sur:

1. Approbation du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée générale ordinaire du 19 décembre 2023
2. Présentation et approbation du rapport de gestion 2023
3. Présentation du rapport du Collège des contrôleurs aux comptes pour l'exercice social 2023
4. Approbation des bilans et compte de résultat consolidés 2023 format BNB
5. Décharge aux administrateurs pour l'exercice 2023
6. Décharge aux membres du Collège des contrôleurs aux comptes pour l'exercice 2023
7. Répartition du déficit 2023 du secteur de la « Prise en charge de la personne âgée »
8. Répartition du déficit 2023 du secteur « Extra-Hospitalier »
9. Affectation du résultat 2023

10. Fixation de la cotisation du secteur « AMU » 2024
11. Information sur la situation du capital au 31 décembre 2023
12. Information sur l'état d'avancement du projet VIVALIA 2025
13. Information sur la création de la Fondation VIVALIA

Après en avoir délibéré,
D E C I D E, par oui, non et abstention,

Article 1 : De marquer son accord sur chacun des points inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 25/06/2024, tels qu'ils sont repris dans la convocation, et sur les propositions de décision y afférentes, à savoir :

1. Approbation du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée générale ordinaire du 19 décembre 2023
2. Présentation et approbation du rapport de gestion 2023
3. Présentation du rapport du Collège des contrôleurs aux comptes pour l'exercice social 2023
4. Approbation des bilans et compte de résultat consolidés 2023 format BNB
5. Décharge aux administrateurs pour l'exercice 2023
6. Décharge aux membres du Collège des contrôleurs aux comptes pour l'exercice 2023
7. Répartition du déficit 2023 du secteur de la « Prise en charge de la personne âgée »
8. Répartition du déficit 2023 du secteur « Extra-Hospitalier »
9. Affectation du résultat 2023
10. Fixation de la cotisation du secteur « AMU » 2024
11. Information sur la situation du capital au 31 décembre 2023
12. Information sur l'état d'avancement du projet VIVALIA 2025
13. Information sur la création de la Fondation VIVALIA

Article 2 : De charger les délégués désignés pour représenter la Commune par décision du Conseil Communal du 29.01.2019, de rapporter la présente délibération telle quelle à l'Assemblée générale ordinaire de VIVALIA.

Article 3 : De charger le Collège Communal de veiller à l'exécution de la présente délibération et de déposer une copie conforme de celle-ci au siège social de l'Intercommunal VIVALIA, avant les Assemblées générales.

Projet de délibération

FAIT EN SEANCE PUBLIQUE, DATE QUE DESSUS :
PAR LE CONSEIL :

Le Directeur Général,
(s)J-Y.BROUET

Le Président,
(s)M.CAPRASSE

POUR EXPEDITION CONFORME :

Le Directeur Général,
J-Y.BROUET

Le Bourgmestre
M.CAPRASSE